Rapport N° 11

**Intervention de : Madame Aurore RAOUX sur la Politique Publique des Ports.**

Madame La Présidente, Chers Collègues, Mesdames, Messieurs,

 Mon intervention portera sur la Politique des Ports et Pêche que mène notre Collectivité.

Avec 280 Kms de côtes maritimes, de LA CIOTAT aux SAINTES-MARIES-DE-LA-MER, notre département est naturellement tourné vers la Méditerranée avec les activités qui s’y rattachent.

Notre Collectivité a en gestion 8 ports où ont été développées ces 10 dernières années, des activités économiques innovantes et la recherche du maintien de la pêche professionnelle.

Je vous rappelle, pour les plus anciens, que pendant plus de 20 ans, cette délégation a été présidée par des Elus de notre sensibilité ; Michel VAXES, Rosy SANNA et Jean-Marc CHARRIER ; tous trois ont eu à cœur de maintenir, de développer les Ports Départementaux tout en conservant les activités existantes et le caractère pittoresque des bateaux de tradition avec les barques marseillaises.

L’organisation des listes d’attente ouvertes à tous et la mise en place des Conseils Portuaires ont permis une plus grande transparence dans la gestion des ports reconnue par tous les acteurs.

Notre inquiétude porte sur l’évolution de la Loi NOTRe, qui permet à d’autres Collectivités de se porter candidates pour la gestion, et il appartient au Préfet de décider.

Notons que nos 8 Ports Départementaux sont situés dans le périmètre de la METROPOLE qui pourrait se porter candidate.

Dans votre rapport, Monsieur le Délégué, vous évoquez l’actualisation du règlement d’attributions, sans pour autant en préciser les formes.

En quoi, le règlement aujourd’hui ne serait-il pas conforme à la Loi ?,

Quel type d’actualisation, comptez-vous prendre ?,

Concernant les investissements, plus exactement les aménagements, une enveloppe de 438 000 € est débloquée, mais elle porte exclusivement sur des études.

Or, à notre connaissance, un certain nombre d’études ont déjà été réalisées, ne serait-il pas plus opportun d’engager les travaux ?.

Sur la modernisation des ports, une enveloppe de 500 000 € est prévue sans qu’il ne soit évoqué la reconstruction des bâtiments du port de CARRO à MARTIGUES,

Est-ce un simple oubli, ou avez-vous décidé de ne pas la réaliser ? Les études ont pourtant déjà été produites !.

D’autre part, il est proposé à notre Assemblée, d’abandonner le dispositif d’aide aux Ports Communaux et Organismes Maritimes. Vous proposez de l’intégrer dans l’Aide aux Communes.

Nous le regrettons car, il s’agit d’une aide spécifique dont nous aurions souhaité qu’elle soit conservée sous sa forme actuelle.

Concernant les espaces naturels, notons que la participation au budget du Parc de Camargue est en baisse, nous espérons qu’il n’en sera pas de même pour la participation de la Région, ce qui laisserait présager des difficultés avérées pour la gestion de cet espace.

Vous connaissez l’attachement qui est le mien dans le développement de la pêche et des petits métiers liés à la mer. Cela a fait partie des points que nous avons abordés, Madame La Présidente, lors de notre rencontre au lendemain de l’élection.

La Prud’homie de MARTIGUES est la première de la Région PACA, en nombre de professionnels et notre Département compte près de 1000 emplois liés à cette filière.

Il est donc important d’apporter tout notre soutien à une profession en proie à la concurrence italienne, espagnole, grecque.

Depuis 2 ans, les conchyliculteurs de l’anse de Carteau à PORT-SAINT-LOUIS-DU-RHONE, produisent des huitres qui viennent d’être primées « médaille de bronze » lors du dernier concours agricole à Paris et nous en sommes plus que fiers.

Cette activité, en complément de la mytiliculture, génère de nouveaux espoirs pour cette profession.

Aussi, je souhaite que nous puissions travailler à un accompagnement spécifique afin de consolider cette activité, par le financement, notamment, des installations de production (tables, parcs à moules).

Je reste pour ma part vigilante, quant à l’évolution de nos capacités d’accompagnement d’une profession qui compte un nombre de plus en plus important d’emplois. C’est me semble t’-il dans le sens du développement économique et de l’emploi que vous avez choisi comme vecteur de votre budget.

Je vous remercie de votre attention.

*Seul le prononcé fait foi*